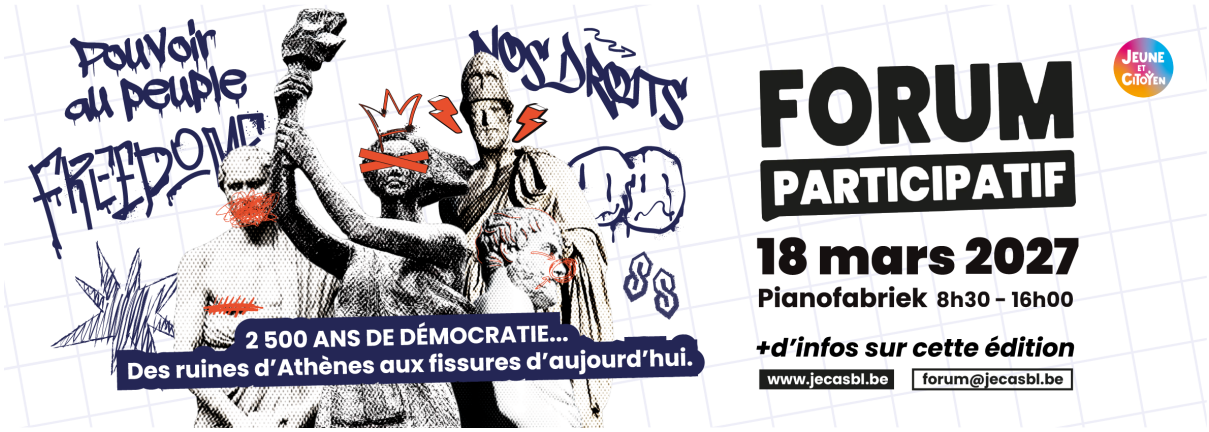
Asbl Jeune Et Citoyen

Rue du Marteau 19 – 1000 Bruxelles

02/218.05.59

Forum Participatif 2027 - Informations d'inscription et de désinscription



Récapitulatif

Date	**Actions**
Novembre 2026	Ouverture des inscriptions via formulaire : https://tally.so/r/q49zk9
Novembre 2026 **→ 28 février 2027**	Chaque école réserve la place de son groupe : communiquez-nous une estimation du nombre de participant·es de votre groupe dans le formulaire d'inscription (jusqu'à environ 50 élèves maximum). Un acompte de 50€ est demandé pour valider l'inscription de votre groupe. Cette dernière sera actée qu'une fois le paiement reçu par notre service administratif. La participation aux frais (PAF) est fixée à 5 € par élève dont sera déduit l'acompte lors de l'envoi de la facture après le Forum (cfr point n°2).
28 février 2027	Date limite pour communiquer le nombre définitif de participant.e.s de votre groupe à notre Forum, par mail à forum@jecasbl.be Ou date limite pour annuler gratuitement votre participation au Forum via forum@jecasbl.be. Votre acompte sera alors remboursé.
18 mars 2027	Journée du forum de 8h30 à 16h00.

Asbl Jeune Et Citoyen

Rue du Marteau 19 – 1000 Bruxelles

02/218.05.59

Date	Actions
Après le Forum	Calcul de la PAF sur base du nombre définitif de participant·es communiqué le 28 février 2027 et déduction de l'acompte. Une facture sera envoyée par notre service comptable.

1. Ouverture des inscriptions

Les inscriptions au Forum Participatif 2027 sont ouvertes **de novembre 2026 jusqu'au 28 février 2027 inclus**, dans la limite de nos places disponibles.

L'inscription se réalise via le formulaire suivant : https://tally.so/r/q49zk9

Chaque école peut inscrire jusqu'à environ 50 élèves maximum.

L'inscription via le formulaire est considérée comme **provisoire** tant que l'acompte n'a pas été versé sur le compte de l'ASBL Jeune Et Citoyen.

Pour finaliser son inscription, l'école doit remplir 2 conditions :

1. Avoir rempli le formulaire d'inscription
2. Verser un acompte de 50 € :
 - au numéro de compte de l'ASBL suivant : IBAN - BE24 5230 8032 2038
 - Avec la communication suivante : Nom de l'école_Nom personne de contact _Forum Participatif 2027

Dès réception de l'acompte, un mail de confirmation est envoyé à l'école afin de confirmer définitivement son inscription.

2. Participation financière

La participation aux frais (PAF) est fixée à **5 € par élève**.

La PAF demandée permet de participer aux frais liés à l'organisation de cette journée, tandis que Jeune Et Citoyen continue à prendre en charge la majeure partie des coûts.

L'organisation d'un événement comme le Forum Participatif représente des coûts importants pour l'ASBL. Pour autant, l'accessibilité reste au cœur de nos préoccupations. Nous souhaitons continuer de rendre nos activités et nos animations aussi accessibles que possible.

La PAF de 5 € par élève couvre environ un tiers du coût réel de la journée.

Les deux tiers restants sont pris en charge par Jeune Et Citoyen sur ses fonds propres, afin de maintenir une participation financière accessible aux écoles et aux jeunes.

Asbl Jeune Et Citoyen

Rue du Marteau 19 – 1000 Bruxelles

02/218.05.59

3. Modification du nombre de participant·es après envoi du formulaire

L'école a la possibilité de modifier le nombre de participant·es pendant toute la période d'inscription. Un mail doit être envoyé à forum@jecasbl.be

Cependant, le nombre définitif de participant·es doit être communiqué par l'école à l'équipe de JEC au plus tard pour 28 février 2027.

4. Annulation de l'inscription

L'inscription de l'école au Forum Participatif 2027 peut être annulée gratuitement jusqu'au 28 février 2027 inclus.

En cas d'annulation avant cette date :

- l'acompte de 50 € est intégralement remboursé par Jeune Et Citoyen ;
- aucun frais supplémentaire n'est demandé à l'école.

Après le 28 février 2027, l'acompte n'est plus remboursable, sauf situation exceptionnelle appréciée par JEC.

Cette date limite permet à Jeune Et Citoyen de disposer d'un nombre suffisamment fiable de participant·es pour organiser le Forum et engager les dépenses nécessaires à son bon déroulement.

5. Après le Forum Participatif – Réception de facture

Le montant définitif à payer auprès de Jeune Et Citoyen est calculé après le Forum, sur base du nombre définitif de participant·es communiqué le 28 février 2027. L'acompte de 50 € versé lors de l'inscription est alors déduit du montant final de la PAF.

La facture est envoyée par Jeune Et Citoyen dans le mois qui suit l'évènement.

Une question ?

Contactez-nous à forum@jecasbl.be

info@jecasbl.be / www.jecasbl.be